OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE D'ADIOPODOUME

Section Sciences Humaines

Rapport Préliminaire d'Etude des Centres semi-urbains

J. CHEVASSU

Abidjan, septembre 1967

S O M A I R E

pages

Présentation 1

1 - METHODOLOGIE D'ANALYSE RETROSPECTIVE

Analyse démographique

- Sources et méthodes 4
- Résultats escomptés 10

Analyse des activités et des fonctions économiques du centre

- Ressources 12
- Emplois 24
- Présentation des résultats 33

2 - MECANISMES ET FACTEUR DE LA CROISSANCE

- Evolution de la structure économique des centres 35
- Mise en évidence des facteurs de la croissance 37

3 - RECHERCHES DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION 47

4 - ENTRETIEN DE L'INFORMATION 51

5 - REFLEXIONS SUR LA MANIERE D'ABORDER L'ETUDE SOCIOLOGIQUE DES CENTRES SEMI-URBAINS

Mr SOULEZ.

- Premier plan de travail 58
- Bilan 59
- Thèmes de recherche retenus 61

P R E S E N T A T I O N

Après quatre mois d'enquêtes réalisées dans trois centres semi-urbains, nous nous proposons de faire l'analyse critique des méthodes utilisées et de considérer la validité des premiers résultats ainsi que leur adaptation aux objectifs recherchés.

Les études relatives aux centres semi-urbains ont été entreprises par l'ORSTOM à la demande du Ministère du Plan dans un but précis (1): Contribuer à la définition d'une politique d'équipement des centres de l'intérieur et rechercher les interventions susceptibles d'y fixer le maximum d'activités économiques. Pour y parvenir, deux méthodes pouvaient être envisagées: la première consistait à concentrer les moyens de recherche sur un seul centre dont on aurait réalisé une étude complète, la seconde se proposait au contraire d'étudier aussi rapidement que possible un grand nombre de centres choisi de telle manière qu'ils puissent représenter tous les cas possibles pour une région donnée.

La première méthode a été écartée dès le départ car il apparaissait clairement qu'elle était inadaptée au but recherché, et qu'en particulier elle ne permettait ni de contribuer à la définition d'une politique d'intervention ni encore moins de proposer des choix parmi les nombreux centres susceptibles d'être retenus.

C'est en définitive un programme d'étude de douze centres qui a été adopté. Cette option impose des contraintes strictes tant dans l'organisation du travail que dans le choix des méthodes d'investigation; en effet, mener à bien le recensement démographique d'un centre de 4.000 habitants, procéder à l'inventaire

---

(1) cf. Schéma de travail pour 1967; Abidjan Juin 1967.

des activités économiques, déterminer le niveau des échanges entre le centre et sa zone d'attraction, entreprendre des enquêtes particulières sur certains groupes sociaux, établir une liste des interventions possibles... tout cela exclut les tâtonnements et la démarche empirique, mais des moyens d'investigation et la mise au point d'un programme et de cadres de travail rigoureux.

Après ces quelques mois de travail sur le terrain un temps d'arrêt de plusieurs semaines est indispensable, il doit permettre de procéder au dépouillement complet de la masse des informations recueillies, d'améliorer les cadres de collecte de celles-ci et de faire un bilan des premiers résultats.

Sans attendre que soit achevée cette phase d'exploitation et de mise au point qui se poursuivra jusque dans la première quinzaine d'octobre, nous nous proposons de faire un premier bilan d'ensemble.

ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Dans le programme de travail initial trois axes principaux avaient été retenus: démographie, économie, sociologie. La première constatation qui s'impose est que les rythmes de travail dans ces trois disciplines ne peuvent s'accorder. Si le recensement de la population et l'analyse économique peuvent être menés parallèlement et s'éclairer réciproquement, il n'en va pas de même de l'analyse sociologique. Celle-ci a son rythme propre et nous devons renoncer à l'avenir à la mener de front avec les deux autres recherches. Il conviendra, parmi les douze centres retenus, d'en choisir trois ou quatre au maximum afin d'y procéder aux enquêtes particulières à caractère sociologique.

Le programme de travail initial prévoyait encore de n'effectuer les recensements démographiques que s'il n'existait pas de dénombrement administratif récent, et de s'en contenter dans

le cas contraire. L'expérience a cependant prouvé l'extrême imprécision de ces dénombrements administratifs, bien plus, renoncer au recensement démographique c'est se priver du même coup de bien d'autres informations. A condition de pouvoir disposer du personnel nécessaire - trois ou quatre enquêteurs - il semble possible de recenser la plupart des centres, tout en respectant les délais impartis. Pour les centres de plus de dix mille habitants on pourrait avoir recours à une méthode par sondage, plus précise que le dénombrement administratif et d'une simplicité telle qu'elle peut être confiée sans inconvénient à des enquêteurs un peu exercés. On trouvera en annexe l'exposé de cette méthode.

Pour des raisons liées au rythme de travail des enquêtes sociologiques, d'une part, et à des contraintes strictement matérielles - impossibilité de recruter le personnel nécessaire - d'autre part, un certain retard a été enregistré par rapport au programme initialement prévu. Cependant, la mise à notre disposition d'un militaire coopérant et d'un stagiaire staticien pour des périodes de quatre et de deux mois respectivement, a passablement contribué à accélérer et à enrichir notre travail. C'est en fin de compte au stade de l'exploitation et de l'analyse que se situe le principal goulot d'étranglement.

En effet, bien que les recensements démographiques de Tiébissou, de Béoumi et de Sakasso soient achevés depuis quelques semaines (1), le dépouillement et l'exploitation des questionnaires vient seulement de commencer, ce travail ne pourra pas être mené à bien avant les premiers jours d'octobre, dans l'hypothèse la plus favorable. Dans ce cas, on peut encore espérer remettre au Ministère du Plan pour le 31 octobre 1967 les trois rapports relatifs aux centres étudiés, dans une rédaction provisoire tout au moins.

---

(1) C'est à dire début septembre.

1ère PARTIE

METHODE D'ANALYSE RETROSPECTIVE

SECTION Iº ANALYSE DEMOGRAPHIQUE

A) - SOURCES ET METHODES

Iº/- Utilisation des cahiers de recensement administratif

L'administration coloniale, puis l'administration ivoirienne ont fait établir des cahiers de recensement; malheureusement ces documents n'ont pas toujours été conservés, par ailleurs la qualité de tels recensements est très contestable, et l'on est dans l'obligation de leur apporter un certain nombre de corrections. Seul le recensement général de 1959 est disponible, aussi bien nous servira-t-il de base commune de comparaison, après correction des principales erreurs. Ces corrections peuvent se faire de deux manières différentes. D'une part, les effectifs de certaines catégories de personnes - cas des fonctionnaires - peuvent être connues rétrospectivement par d'autres sources. C'est ainsi qu'à Tiébissou, le recensement de 1959 ne fait état que de 3 fonctionnaires, or nous savons par ailleurs qu'ils étaient 61 en 1959. Cette omission de 58 familles se traduit par une sous-estimation de la population d'environ 530 unités, soit 23% d'erreur.

D'autre part, le questionnaire démographique est conçu de telle manière qu'il permette un recoupement partiel par le biais des dates d'arrivée au centre pour les immigrants. On ne peut pas bien évidemment apprécier rigoureusement le solde migratoire pendant la période.

Dans le cas de Tiébissou, ces deux corrections apportées au recensement général de 1959 nous permettent d'affirmer qu'à cette date la population du centre atteignait au moins 2.500 personnes soit 65% de plus que n'en comptait le recensement de l'époque.!

Même si l'exemple précité constitue un cas extrême, il suffit à nous convaincre de l'impossibilité de fonder une analyse quelconque sur les chiffres de comptages administratifs.

II°/- L'enquête variole 1963

Plus proches de la réalité sont les chiffres ressortant de la campagne nationale 1962/63 d'éradication de la variole au cours de laquelle l'Institut d'Hygiène a procédé au comptage exhaustif de la population. "Ce comptage a été effectué dans les localités sur les sujets vaccinés, par grands groupes d'âges, en faisant, en fin d'opération, le compte des vaccinostyles employés" (1). Malgré les précautions qui ont été prises, le décompte de la population des centres par cette méthode conduit à une surestimation de 5 à 7%.

III°/- L'enquête par sondage

Il s'avère à l'expérience que certaines données présentent une stabilité remarquable. C'est le cas en particulier de la composition des cours qui à l'intérieur d'une ethnie et pour une région donnée peut être considérée comme un invariant. Toutes les observations faites lors des études régionales ou de recherches particulières sont d'ailleurs convergentes sur ce point. Sur cette base, un sondage aléatoire simple a été réalisé à Sakassou en même temps que le recensement démographique, les

---

(1)- Répertoire des localités de la Côte d'Ivoire et Population, Avertissement - Février 1966.

résultats obtenus par les deux méthodes sont identiques. Cette méthode qui pourrait aisement être raffinée et enrichie pourra être utilisée pour les centres dont l'importance de la population est telle que le recensement exhaustif nécessiterait soit des délais trop longs soit une équipe d'enquêteurs trop importante pour les moyens dont nous disposons.

De toute manière, cette méthode pourrait être retenue pour l'entretien de l'information et il serait tout à fait possible de la vulgariser auprès du personnel des Sous-Préfectures qui pourrait chaque année effectuer dans des délais très courts un recensement du centre. On trouvera en annexe l'exposé des caractéristiques et de la validité de cette méthode.

IVº/- Les recensements exhaustifs

Pour les trois centres étudiés à ce jour nous avons procédé à un recensement exhaustif. A Tiébissou, le recensement s'est déroulé au cours des mois d'Avril et Mai. A Béoumi, pour une population plus importante le recensement a pu être mené à bien entre le 8 juillet et le 5 août quant à Sakassou, le recensement a été mené plus rapidement encore, entre le 9 et le 17 août. Dans ces deux derniers centres nous avons gagné en efficacité en nous faisant accompagner par les chefs de quartier. Malgré la méfiance que suscite un recensement de population, ces notables ont semblé comprendre le but de notre enquête et nous ont aidé à déceler les erreurs et omissions commises par les interviewés.

Le premier questionnaire utilisé à Tiébissou s'est revélé à l'usage insuffisant, nous l'avons modifié sur plusieurs points.

Dans le questionnaire actuel, l'unité recensée est la cour ou concession, elle abrite en général la famille conjugale du

chef de cour, parfois celle de ses frères, consanguins ou utérins auxquels peuvent venir s'adjoindre les ascendants, des colatéraux, des domestiques ou des visiteurs. Si le contenu précis de cette unité ne peut être qu'une donnée d'expérience, variable suivant les ethnies, le degré d'urbanisation et la catégorie socio-professionnelle du chef de cour, elle offre cependant l'avantage d'être matériellement identifiable sur le terrain. Par ailleurs l'analyse de la composition de la cour se revèle à l'expérience riche d'enseignements et traduit sans doute mieux que tout autre indicateur les modifications subies par les structures sociales au contact de la vie "urbaine".

Le questionnaire remanié comporte les rubriques suivantes:

- Age
- Sexe
- Lien de parenté
- Ethnie
- Lieu de naissance en distinguant quand il s'agit d'un immigrant s'il est venu de la "brousse" ou d'un autre centre.
- La date d'arrivée au centre, s'il y a lieu
- Le motif de la venue au centre
- La catégorie socio-professionnelle
- La situation dans la profession
- Le niveau d'instruction
- Le type d'habitat en distinguant le statut d'occupation du logement, propriétaire ou locataire, la date de construction de la maison, le coût ou bien encore le loyer versé.

Les réponses à ces différentes questions sont de qualités inégales. Une majorité de personnes, les hommes principalement, disposant de pièces d'état civil, les premières rubriques ne

soulèvent guère de difficultés particulières. Par contre, le motif invoqué pour la venue au centre est d'une précision douteuse. Nous avions le choix entre deux solutions: la première consistait à laisser chaque immigrant expliquer les circonstances de sa venue au centre, mais cela posait des problèmes délicats d'enregistrement des déclarations et compliquait singulièrement l'exploitation, la seconde solution, que nous avons retenue, a l'avantage de la simplicité, elle consiste à donner le choix à l'interviewé entre six motifs: travail, mariage, école, santé, famille et affaires. Pour pallier la pauvreté de ce type d'information nous avons préféré faire des interviews de certaines catégories de personnes, biographies, plutôt que d'alourdir le recensement, sans être assuré pour autant d'avoir des réponses satisfaisantes, faute du temps nécessaire.

Pour beaucoup de personnes, la catégorie socio-professionnelle est un concept ambigu. Ceci s'explique par plusieurs raisons, la première tient tout simplement au fait que dans des centres de la taille de ceux étudiés la division du travail et la spécialisation sont très peu poussées, aussi bien près de la moitié des personnnes recensées ont-elles des activités et des sources de revenus multiples et variables suivant les saisons. Tel planteur de café peut fort bien être également transporteur et commerçant tout en tirant des revenus importants de la location des maisons dont il est propriétaire. Malgré les précautions prises en cours d'enquête, on est jamais assuré que les activités principales et secondaires correspondent à la réalité. Ensuite, comme l'ont montré les biographies de novateurs la mobilité de l'emploi est extrême et les reconstitutions de carrières offrent de nombreux exemples où quatre à cinq emplois ont été occupés successivement sur une période relativement courte, avec parfois des retours en arrière. Pour cela un individu est peu enclin à s'identifier à une profession particulière et des considérations de prestige peuvent le pousser à ne déclarer que l'activité la plus valorisante à des yeux, même si

celle-ci n'est plus exercée depuis plusieurs années. Enfin, le taux vraisemblablement élevé de sous-emploi et du chômage - notions également ambiguës - suggère que les déclarations enregistrées sont entachées d'erreurs importantes. Telle personne se déclarera artisan du bâtiment alors que cette profession n'est plus exercée depuis fort longtemps. N'ayant pas prévu dans notre questionnaire de rubrique permettant de savoir si la profession déclarée/est effectivement exercée au moment du recensement nous resterons dans une certaine imprécision. Cependant, pour quelques catégories: fonctionnaires, artisans, commerçants et transporteurs des inventaires particuliers menés parallèlement au recensement nous fourniront des recoupements. Lors des prochains recensements le questionnaire sera modifié afin de tenir compte de ces améliorations possibles.

Les remarques ci-dessus s'appliquent également à la rubrique "situation dans la profession". Les autres questions ne soulèvent pas de problèmes particuliers.

D'une manière plus générale, et malgré les précautions prises, les résultats obtenus sont entachés d'erreurs dont les causes principales sont les suivantes:

- crainte du rétablissement de l'impôt de capitation, surtout chez les agriculteurs qui ne sont assujetis à aucun impôt direct.

- l'interdiction officielle de la polygamie qui fait "oublier" la deuxième ou la troisième épouse.

- la présence de nombreuses personnes qui se considérant comme passagers refusent parfois de se faire recenser, c'est le cas notamment des étrangers, des élèves venus de l'extérieur et des visiteurs. A Tiébissou, nous avons fait remplir un questionnaire dans toutes les classes, celui-ci précisait le lieu de résidence des élèves. En comparant ces résultats avec ceux du recensement on a constaté une sous-estimation de 10% de l'effec-

tif des élèves tel qu'il ressortait de l'exploitation du recensement.

B) - RESULTATS ESCOMPTES

Sous réserve de vérification et de contrôle de la qualité des informations recueillies, nous pouvons attendre les principaux résultats:

Iº/- Données générales (1)

a) Estimation de l'effectif total des résidents.

b) Estimation de la population flottante et des étrangers nouvellement arrivés.

9 c) Estimation de la stabilité de la population du centre.

IIº/- Données de structure

1 - Données collectives :

Comp. ethnique. - a) Le quartier

définition - b) La cour:

- Répartition des cours suivant le nombre de personnes recensées.
- Composition des cours suivant le lien de parenté, par quartier: famille restreinte, famille étendue, personnes accueillies.
- Composition de la cour suivant l'ethnie du chef de cour.

2 - Données individuelles

a) Pyramide des âges

b) Origine ethnique (2)

c) Endogamie et mariages inter-ethniques

---

(1) Chacune de ces données correspond à un tableau de dépouillement.

(2) Suivant les recommandations de nos camarades sociologues nous avons distingué, pour la zone environnante, groupes et sous-groupes ethniques. Pour les régions les plus éloignées, par contre, des regroupements ont été opérés.

3 - Caractéristiques socio-économiques

a) niveau d'instruction suivant les ethnies et la profession du chef de cour.

b) population scolarisable et scolarisée.

c) population active.

d) emploi déclaré suivant les ethnies.

e) type et mode d'habitat suivant l'ethnie du chef de cour.

f) type et mode d'habitat suivant la date d'arrivée au centre.

III°/- Données de mouvement

1 - Mouvement naturel

Le recensement ne permet pas le calcul des principales caractéristiques: natalité, fécondité, mortalité. On peut cependant connaître:

a) Le nombre d'enfants mis au monde au cours de l'année écoulée et vivant à la date du recensement, selon les groupes d'âge des femmes et suivant les ethnies.

b) Compte tenu des décès déclarés on peut calculer une valeur approchée du taux de croissance naturelle.

2 - Les déplacements

a) Lieu de naissance :
en distinguant: les départements de Côte d'Ivoire, les pays limitrophes et autres pays étrangers.

b) La date d'arrivée au centre

c) Les motifs invoqués pour la venue au centre

d) L'importance de la population suivant l'ethnie du chef de cour et suivant sa profession.

IV°/- Conclusions et hypothèses

- Principales caractéristiques de l'évolution passée
- Principales tendances prévisibles.

SECTION II - ANALYSE DES ACTIVITES ET FONCTIONS ECONOMIQUES DU CENTRE.

L'analyse économique vise principalement la mise en évidence des mécanismes et des facteurs de croissance du centre. Elle se propose de répondre aux questions suivantes:

- quel type de relation s'établit entre la croissance démographique du centre et le développement des activités économiques ?
- dans quelle mesure la croissance du centre est-elle totalement induite par les activités primaires de la zone ?
- dans quelle mesure la vie du centre est-elle tributaire des dépenses de l'administration ou d'autres transferts ?
- quelles sont les activités économiques directement liées à l'existence du centre ?
- quelles sont les activités économiques induites par la proximité d'un autre centre plus important ?
- inversement, quelles sont les fonctions économiques qui échappent au centre, mais sont assurées par un centre voisin ou une ville plus dynamique ou mieux équipée ?

La réponse à ces différentes questions constitue un préalable nécessaire à la détection et au choix des interventions.

A/- SOURCES ET METHODES D'ANALYSE DES RESSOURCES.

Cette analyse est menée à deux niveaux différents: au niveau de la zone et au niveau du centre.

Iº/- ESTIMATION DES REVENUS MONETAIRES DE LA ZONE RURALE

1 - Données disponibles sur les revenus monétaires de la zone rurale:

Les revenus monétaires de la zone rurale proviennent principalement de la commercialisation des cultures industrielles et d'exportation ainsi que des cultures vivrières.

Les revenus de la commercialisation de ces produits sont communiqués annuellement par le Service de l'Agriculture. Ils correspondent théoriquement à l'espace géographique de la Sous-Préfecture. Ils sont établis de la façon suivante:

- pour les produits vivriers, le contrôleur de l'Agriculture, à la suite de quelques tournées en brousse et quelques sondages sur les marchés, établit une estimation de la production, de la commercialisation et des prix.

- pour les produits de la traite: café, cacao, palmiste, les chiffres de commercialisation devraient correspondre à la valeur indiquée par les "lettres de voiture" collectées dans une Sous-Préfecture. Chaque traitant a un lieu déterminé de commercialisation: l'étendue Administrative de la Sous-Préfecture où il réside depuis au moins un mois. Il doivent remplir des "lettres de voiture" fournissant les renseignements relatifs au domicile des planteurs et au volume des produits transportés.

- pour les produits industriels, principalement le coton et le tabac, des organismes spécialisés, la C.F.D.T. et la C.A.I.T.A. respectivement, qui s'occupent de la production et de la commercialisation de ces biens, communiquent leurs chiffres au Service d'Agriculture.

2 - Critique de ces sources:

En ce qui concerne le revenu monétaire de la zone rurale d'un centre, ces chiffres doivent être critiqués de deux points de vue :

En premier lieu, le contrôleur de l'Agriculture néglige souvent de se déplacer par manque de moyens matériels ou par manque de conscience professionnelle. Les "lettres de voiture" sont mal comptabilisées. Par ailleurs malgré les fortes sanctions encourues, la fraude est importante dans la commercialisation du café et du cacao. A Tiébissou par exemple, la moitié de

la production de ces produits est achetée par des traitants domiciliés à Bouaflé, Bouaké, Dimbokro, Yamoussoukro. Même à Béoumi nous avons rencontré un traitant qui achetait son café jusqu'à 8 kms de Tiébissou.

La Sous-Préfecture de Tiébissou doit être un cas extrême dû à sa configuration. Ses parties limitrophes sont plus proches des centres de Bouaflé et Dimbokro que de Tiébissou.

Par contre les chiffres communiqués par la C.F.D.T. et la C.A.I.T.A. ne sont pas sujet de discussion.

En second lieu, pour déterminer l'étendue de la zone rurale nous devrons tenir compte de l'aire effective d'attraction du centre. Nous déterminons cette zone de la façon suivante:

- par une étude du marché:

Les jours de marché, nous plaçons des enquêteurs à chaque accès du centre, ils sont chargés de demander son domicile à toute personne qui entre. Ils doivent indiquer, aussi sur une liste préétablie, la quantité et la valeur des produits achetés ou vendus. Nous procédons de même pour les marchandises et personnes transportées par taxi.

- par une étude du commerce:

Un enquêteur est chargé de demander le domicile des personnes qui s'approvisionnent dans les différents types de commerce. En effet, nous pensons qu'il existe une grande zone d'influence, les relations économiques y étant limitées aux jours de marché et une petite zone d'influence où les relations sont nombreuses même en dehors des jours de marché. Pour la détermination du revenu nous retiendrons la grande zone rurale.

La zone d'attraction du marché ne s'identifie pas forcément à la zone d'attraction des équipements collectifs. Ceci nous amène à réaliser des enquêtes particulières permettant de déterminer la zone d'attraction des écoles, des services sociaux et autres équipements.

3 - Méthode d'estimation des revenus de la zone rurale

Ainsi, ayant déterminé la zone d'attraction du centre, nous corrigerons les chiffres communiqués par le Service de l'Agri - culture:

- en les discutant avec les personnalités locales et les commerçants traitants.

- en fonction du volume de commercialisation des différents produits que nous aurons comptabilisés sur le marché. Les variations mensuelles étant importantes, nous aurons recours aux enquêtes régionales pour tenir compte de ces fluctuations.

- en recomptabilisant les données des "lettres de voiture".

Cette méthode ne nous permettra pas d'obtenir des chiffres précis pour tous les produits et pour toutes les années, elle nous indiquera cependant les tendances générales.

Pour chaque centre nous obtiendrons un tableau de la forme suivante: (Tableau nº1).

Tableau nº 1 - EVOLUTION DU REVENU AGRICOLE PAR SOUS-PREFECTURE

(Millions fr CFA)

ANNEES	CULTURES INDUSTRIELLES ET D'EXPORTATIONS						CULTURES VIVRIERES			Revenu annuel par habitant disponible pour vente
	Café		Cacao		Coton, tabac ou autres (REVENU)		Revenu des cult. vivrières	Pour la vente	Pour auto consommation	
	Produ. (T.)	Revenu (T.)	Produ. (T.)	Revenu (T.)						
1959										
1960										
1961										
1962										
1963										
1964										
1965										
1966										

IIº/- ESTIMATION DES REVENUS MONETAIRES AU NIVEAU DU CENTRE

1 - Evolution des recettes administratives

L'impôt peut être considéré comme un indicateur des éléments de son assiette donc de l'activité économique.

a) Analyse des impôts et taxes

Avant l'Indépendance toutes les catégories sociales étaient assujetties à l'impôt de capitation. Il rapportait à l'Administration des sommes relativement importantes redépensées théoriquement sur place. C'était la principale forme d'imposition.

Depuis l'Indépendance, l'impôt de capitation a disparu. Les différents types d'impôts ont varié au cours des années, en 1966 on distingue six :

F.N.I. - A : Son assiette repose sur le bénéfice déclaré des commerçants. Il ne frappe que les gros commerçants dont le chiffre d'affaire dépasse 30 millions. Il peut donc servir d'indicateur du gros commerce.

Impôt sur le revenu: C'est un impôt sur le chiffre d'affaire des commerçants, il fournit le même type d'information.

F.N.I. - B : C'est un impôt sur les loyers.

Salaires : Cet impôt frappe les salaires des fonctionnaires et des entrepreneurs.

Foncier : Il peut servir d'indicateur de la construction moderne, seule celle-ci étant soumise à l'impôt.

Patente : C'est un droit fixé sur le petit commerce.

Il nous faudra critiquer ces indices: nous avons en effet, constaté les faits suivants:

- Les Contributions Directes connaissent très mal le chiffre d'affaire du gros commerce. Certains commerçants nous ont avoué un chiffre d'affaire supérieur de 120% à celui communiqué par l'inspecteur des contributions. Certains par contre sont légèrement surestimés.

- Beaucoup de petits commerces ne payent pas de patente. Théoriquement chaque tablier devrait être soumis à une patente, en fait il arrive que plusieurs tabliers installés côte à côte sont déclarés sous le nom d'un seul propriétaire et ne payent ainsi qu'une seule patente.

- Les registres relatifs aux propriétaires et aux locataires de maisons modernes sont souvent très incomplets.

Nous verrons comment nous établissons le chiffre d'affaire du commerce. En ce qui concerne l'évolution du nombre de tabliers on dispose des renseignements par centre dans les études régionales de 1962-64. On procèdera à leur recensement actuel. L'enquête démographique nous permet d'estimer l'évolution de la construction.

Il existe trois sortes de taxes:
- les taxes de marché
- les taxes de transport
- les taxes sur cycles

Chaque jour une taxe de 50Fr est prélevée sur les tabliers. Le jour de marché les vendeuses doivent s'acquitter d'une taxe de 10, 20 ou 30Fr selon la valeur des marchandises.

Par ailleurs, une taxe de 100Fr est perçue sur tout taxi prenant une charge dans le centre.

On pouvait penser en déduire les fluctuations mensuelles et annuelles de l'activité du marché et du transport. Cependant, c'est une source très discutable :

- Sur les marchés les plus importants, tel celui de Sakassou, par suite du nombre réduit de contrôleurs, une grande partie des vendeuses, parfois la majorité y échappent.

- Pour de multiples raisons, changement de sous-Préfet, de contrôleur, affectation d'autres ressources à ce poste, etc..., on trouve de nombreuses erreurs.

On retiendra néanmoins cette source d'information pour vérifier certaines tendances générales constatées dans l'évolution annuelle et aussi comme élément de comparaison entre centres.

Une taxe sur cycles est également perçue. Nous en avons relevé le montant pensant qu'il pourrait servir d'indice du niveau de consommation. Mais, pour ne pas payer cette taxe, de nombreux propriétaires de cycles ne s'en servent pas pour venir au centre. Nous devrons donc tenir compte des cycles vendus au cours des dernières années dans le centre en sachant bien que c'est un article pour l'achat duquel on se déplace souvent jusqu'à Bouaké.

2 - Evolution de la fonction commerciale du centre

a) Evolution du chiffre d'affaire du commerce.

Nous distinguerons:

- les compagnies commerciales et le commerce européen
- le commerce syro-libanais
- le petit commerce africain.

Les compagnies commerciales et les commerçants européens disposent d'une comptabilité bien établie qu'il nous est généralement possible de consulter.

La Chaîne Avion nous a communiqué son chiffre d'affaire par point de vente ainsi que sa répartition mensuelle, annuelle et hebdomadaire.

A Tiébissou nous avons pu obtenir le chiffre d'affaire mensuel sur une période de dix ans du plus important commerçant du centre au cours de la période. Nous savons ainsi qu'à Tiébissou la traite est déterminante pour le commerce. Par exemple, au cours des dix dernières années, les ventes du mois de janvier représentent le sixième des ventes annuelles, celles du mois de juin le douzième et celles du mois d'août le vingtième. D'autre part, par suite de la mauvaise récolte de café 1966-67, on a enregistré une baisse du chiffre d'affaire de 45% au cours des cinq premiers mois de cette année par rapport à la même période de l'année précédente. Cette tendance semble générale à la région du centre, puisque certains commerces de demi-gros installés à Bouaké nous ont déclaré avoir subit une baisse de 30%.

Cette étude nous servira comme l'une des bases d'estimation du chiffre d'affaire des autres commerces. Les syro-libanais rencontrés ne disposaient pas de comptabilité. Souvent, ils n'ont pas de notion très précise de leur chiffre d'affaire, ou s'ils l'ont, se montrent très réticents. Il nous faut donc multiplier les interviews pour obtenir leur confiance.

Nous corrigeons les chiffres communiqués en fonction:

- des indications obtenues dans le centre auprès des concurrents: à Tiébissou, par suite d'une forte concurrence, les commerçants nous ont bien aidé en nous communiquant leurs estimations des ventes des voisins. A Sakassou, il en est allé différemment, la solidarité libanaise ayant joué.

- de l'étude comparative des stocks.

- d'une enquête sur la clientèle. A Béoumi et à Sakassou nous avons chargé un enquêteur de passer un jour A et un jour B dans un magasin. Il note les produits achetés, leur prix, la profession et le domicile du client. Les questions présentent, outre, l'avantage de démontrer au commerçant que l'on s'intéresse à d'autres considérations que son chiffre d'affaire .

Dans ces deux centres nous avons fait l'expérience sur la Chaîne Avion. A partir des ventes des mois écoulés et des résultats des années antérieures nous calculons le chiffre d'affaire présumé pour l'année 1967. Le pourcentage des ventes d'un mois donné par rapport aux ventes annuelles, est, en effet, à peu près constant. Pour la période étudiée X nous avons trouvé un chiffre d'affaire: A, B, C selon les jours d'enquête. Nous pouvons déterminer le pourcentage par rapport aux ventes annuelles de notre période X. Le chiffre d'affaire annuel trouvé à partir de nos trois jours d'enquête est assez proche du chiffre présumé.

Nous avons été conduits à utiliser la même méthode que précédemment pour le petit commerce africain. A Tiébissou nous avions procédé à l'inventaire des boutiques et des tabliers. On établissait avant l'ouverture la liste de tous les produits avec leur nombre et leur prix. On repassait le soir avant la fermeture pour compter les produits restants. On s'est aperçu que certains commerçants allaient se réapprovisonner dans la journée, c'est pourquoi nous avons abandonné cette méthode qui présentait l'avantage de laisser l'enquêteur libre pour d'autres travaux pendant la journée. Cependant, des manoeuvres journaliers peuvent suffire pour remplir les nouveaux questionnaires.

Vu le grand nombre de boutiques et de tabliers africains nous ne pouvons pas tous les étudier. Nous procédons à leur recensement puis nous effectuons un sondage en fonction de leur emplacement . Le fait d'être sur la place du marché, dans un

quartier de fonctionnaires, ou sur une route à grande circulation modifie, en effet, le chiffre d'affaire, la provenance et la profession des clients.

b) Estimation de la valeur ajoutée du commerce

Au cours des enquêtes régionales des taux moyens de marge ont été établis pour les différents types de commerce. Nous n'allons pas refaire ces études pour chaque centre, nous nous contenterons de reprendre ces chiffres et de les discuter avec les commerçants. A Tiébissou nous avons obtenu confirmation de ces taux.

3 - Evolution des revenus du transport

Il existe dans chaque centre un syndicat des transports. Nous y obtenons les renseignements suivants :

- le nombre de véhicules par catégorie.
- la charge utile.
- les prix du transport.
- le nombre de kilomètres parcourus.
- les charges fixes et proportionnelles.

Ce qui permet de calculer le chiffre d'affaire et le revenu de la profession.

4 - Evolution de la fonction artisanale du centre

Parallèlement au recensement démographique, nous avons vu que nous procédons à un dénombrement systématique de tous les artisans. Nous les classons en différentes catégories dans lesquelles nous tirons un échantillon qui sera soumis à une étude approfondie par interviews.

Ces interviews devraient nous indiquer:

- le temps nécessaire pour produire certains biens
- le nombre de biens produits au cours d'une période déterminée.

- le prix d'achat des produits nécessaires à la production: biens d'équipement et matières premières.
- les salaires versés aux employés.
- le prix de vente des produits.

On doit alors être à même de déterminer la valeur de la production et la valeur ajoutée par les différents types d'artisanat.

Cependant, ces interviews même menées minutieusement ne peuvent fournir des renseignements exacts. Ainsi, à quelques jours d'intervalles, nous avons obtenu d'un artisan un chiffre d'affaire annuel double de celui qu'il avait indiqué au cours d'un précédent interview. Pour pallier cet inconvénient nous avons, le plus souvent possible, recours à des professionnels pour établir des normes en fonction de certains critères appréhendables.

A titre d'exemple, les revenus de l'artisanat du bâtiment sont estimés à partir des dépenses d'habitat. En ce qui concerne les revenus des mécaniciens nous recherchons des critères tels que le nombre de véhicules ou de cycles en circulation, et les ventes de pièces détachées dans le centre.

5 - Calcul des revenus des loyers

Au cours du recensement démographique nous demandons aux locataires le prix de leur loyer. Nous avons constaté que dans certains centres la hausse des loyers est à l'origine d'une spéculation à la construction. Tel est le cas pour Tiébissou où la destruction massive a fait hausser brusquement les prix.

IIIº/- ESTIMATION DES TRANSFERTS PROVENANT DE L'EXTERIEUR

a) Transferts administratifs

En plus des recettes locales, les différents services administratifs reçoivent de l'Etat des ressources, soit pour leur équipement, soit pour leur fonctionnement. Nous pouvons les appréhender en calculant le solde des recettes et des dépenses de ces services.

Il existe des transferts publics particuliers que nous pouvons saisir sur place ou à Abidjan tel est le cas d'une part, des pensions et retraites versées, d'autre part, des crédits à la construction de la SO.GE.FI.HA. pour les non-fonctionnaires et de l'Etat pour les fonctionnaires.

b) Transferts de fonds réalisés par les chèques postaux

Nous relevons à la poste les rentrées d'argent qui correspondent aux transferts des émigrants. Nous les classions d'après le lieu d'émission des mandats ce qui peut constituer un indicateur des zones d'émigration.

c) Les salaires du secteur privé ou semi-public

- salaires distribués par l'E.E.C.I.
- salaires distribués par la C.F.D.T.: En 1966, la C.F.D.T. a distribué près de 6 millions à Béoumi sous forme de salaires.

Nous ne prétendons pas avoir cerné tous les transferts en provenance de l'extérieur une grande partie se fait d'une façon occulte, par exemple, à l'occasion du retour des saisonniers.

B/- Sources et méthodes d' analyse des emplois

Iº/- EMPLOIS DANS LE CENTRE

1 - Analyse des dépenses administratives

Dans chaque sous-préfecture il existe des cahiers de dépenses administratives établis par année et au niveau de chaque service.

Ces dépenses sont ventilées en trois chapitres: les dépenses de fonctionnement, les ristournes sur les droits du marché et l'édilité.

Il existe aussi des dépenses exceptionnelles telles que la construction de bâtiments administratifs (écoles, hôpitaux, etc.).

Nous faisons le relevé des dépenses pour chaque service administratif: écoles, hôpitaux, travaux publics, etc...

Nous avons ventilé ces dépenses en cinq catégories: fournitures, salaires, artisanat, entretien des véhicules (réparations et essences) et matériaux de construction - grands travaux. Chacune de ces catégories pouvant, à notre avis, servir d'indicateur différent de l'activité du centre. Dans ce but, il est important de savoir si ces dépenses profitent ou non à la ville étudiée. Nous avons donc ventilé suivant les villes où avait lieu l'approvisionnement.

Nous essayons de faire une étude rétrospective; là encore il n'est pas toujours possible de retrouver tous les cahiers de dépenses. A Tiébissou nous avons pu remonter jusqu'à 1961. Pour les années antérieures nous disposons des sommes globales dépensées depuis 1956.

Ainsi pouvons nous établir pour chaque année les tableaux suivants: (Tableau nº2):

Tableau nº 2 - VENTILATION DES DEPENSES ADMINISTRATIVES

Lieu de la dépense	Salaires (manoeuvres)	Fournitur.	Artisans (autres que gara.)	Matériaux de construct.	VEHICULES		TOTAL
					Essence	Réparation	
Centre étudié							
Bouaké							
Autres centres							
TOTAL							

Quand elles sont disponibles, ces données ne sont pas sujettes à contestation.

Les salaires des fonctionnaires sont plus difficiles à connaître avec exactitude: à Tiébissou, nous pensions en trouver le montant en comptabilisant les retraits des chèques postaux qui appartiennent presque tous à des fonctionnaires. Il nous fallait y ajouter les "bons de caisse" ou salaires perçus à la perception. Cependant certains fonctionnaires reçoivent leurs salaires dans les banques, il s'est avéré impossible d'en saisir le montant.

Par ailleurs, il n'existe pas de centralisation de tous ces salaires à Abidjan. Les chiffres obtenus directement d'Abidjan sont fort loin de la réalité car ils ne retiennent que les fonctionnaires titularisés.

Aussi, pour les autres centres, nous demandons au cours du recensement l'indice ou le salaire de tous les fonctionnaires, ainsi que l'établissement où ils perçoivent leur salaire. Nous espérons de cette manière pouvoir déterminer les sommes effectivement dépensées dans le centre.

Nous ajouterons aux tableaux précédents (Tableau nº2) les salaires des fonctionnaires dépensés dans le centre. Puis, nous ferons deux catégories de tableaux:

- le premier en ventilant les dépenses dans les différents centres, ce qui peut constituer une mesure du degré d'indépendance du centre.

- le second en ventilant par catégories de dépenses dans chaque centre. Nous essayerons, à partir de là, de dégager des caractéristiques relatives aux différents stades de développement.

On aura ainsi les tableaux nº3 et 4 .

Tableau nº3

VENTILATION DES DEPENSES ADMINISTRATIVES PAR LIEU D'ACHAT

Année	1er Centre	2ème Centre	3ème Centre	Etc...
Dépenses dans le Centre même				
Dépenses dans la ville la plus importante de la région				
Dépenses dans les autres centres				

Tableau nº4

VENTILATION DE6 DEPENSES ADMINISTRATIVES PAR CATEGORIES DE DEPENSES

Année		1er Centre TIEBISSOU	2ème C. BEOUMI	3ème C. SAKASSOU	Etc...
SALAIRES					
FOURNITURES					
ARTISANS					
VEHICULES	Réparations				
	Essence				
TOTAL					

2 - Estimation des dépenses des ménages

a) Dépenses de consommation:

Par suite de l'introduction et de la généralisation de l'économie de traite la plupart des échanges revêtent la forme monétaire. Les apports d'argent liquide procurés par la vente des produits d'exportation constituent la principale source de revenus. D'autres sources de revenus non négligeables viennent s'y ajouter: les salaires, les pensions, les prestations sociales, les bénéfices du commerce et de l'artisanat . Ces différents revenus n'ont pas forcément une structure géographique de la consommation identique . Par exemple, les fonctionnaires font généralement construire dans leur bien d'origine qui est le plus souvent à l'extérieur du centre. Selon la localisation des forces de production et le pouvoir d'attraction du centre les circuits des dépenses de consommation peuvent revêtir des formes différentes.

Une certaine masse d'argent est par ailleurs, thésaurisée. Il est pratiquement impossible de l'évaluer.

Pour toutes ces raisons, le revenu en argent liquide brut ne correspond pas forcément à la masse monétaire rentrant dans les circuits commerciaux et consacrés aux achats de biens de consommation. Des différences importantes risquent donc d'apparaître lors de la confrontation des ressources et des emplois. Nous sommes donc contraints à déterminer l'origine géographique et professionnelle des détenteurs des revenus dépensés. C'est le but de notre questionnaire relatif au commerce.

Cette enquête nous permettra de calculer, pour une période déterminée, la proportion des achats effectués par les différentes catégories profesionnelles par rapport au chiffre du commerce. Connaissant les revenus fixes et l'évolution mensuelle des ventes, nous pourrons estimer les fluctuations des dépenses des détenteurs de revenus variables, c'est à dire dépendants surtout de la traite.

Pour vérifier la véracité des chiffres de commercialisation obtenus et pour déterminer les causes de l'évolution observée, nous essayerons d'obtenir auprès des compagnies commerciales l'évolution des ventes de certains produits de consommation courante.

A Béoumi, par exemple, nous devons vérifier l'opinion des commerçants selon laquelle il y aurait actuellement subtitution d'achat de matériaux de construction aux achats de vin. L'évolution des ventes de produits pétroliers devraient nous renseigner sur l'activité de transport du centre, de même que les ventes de pièces détachées de véhicules.

b) Calcul des investissements privés

L'habitat constitue la principale occasion d'investissements privés dans les centres.

Le recensement démographique contient des questions relatives au type d'habitat et à la date de construction. Nous distinguons trois types d'habitat :

- l'habitat traditionnel amélioré dont les murs en banco crépis d 'argile supportent un toit de paille.

- l'habitat traditionnel amélioré dont les murs en banco sont généralement remplacés par des murs en briques "stabilisées".

- l'habitat moderne ou l'habitat "en dur" dont la quasi-totalité des matériaux sont achetés, les grosses dépenses provenant du ciment et des tôles.

Dans certains centres il existe un service d'urbanisme qui nous communique la date de construction des maisons modernes et les renseignements relatifs à leur propriétaire, c'est à dire la profession et l'ethnie. Ceci, est important pour les propriétaires résidents à l'extérieur du centre, dont il est difficile d'obtenir des renseignements au cours du recensement.

Pour évaluer les dépenses relatives à la construction nous avons procédé de la façon suivante à Tiébissou :

- nous avons calculé la superficie moyenne des constructions modernes. Après avoir effectué des mesures sur un échantillon de 30 maisons réparties dans des quartiers différents nous trouvons une superficie moyenne de 90 m2 par maison avec un écart variant entre 50 m2 et 130 m2 .

- nous avons recherché des renseignements auprès des constructeurs, des commerçants et des propriétaires de maisons modernes pour établir un devis sur le coût de la construction. Le coût moyen par maison ressort à 426.500 Fr à Tiébissou.

- connaissant la date de construction on a déterminé les dépenses annuelles consacrées à la construction. Le nombre de maisons non terminées étant élevé (156 pour Tiébissou) nous les avons classé en différentes catégories selon le stade des travaux. Nous effectuons un prix moyen pour chaque stade.

C'est ainsi qu'à Tiébissou nous avons estimé les dépenses relatives à la construction au cours des trois dernières années à :

- 40.367.000 Fr en 1965
- 44.362.000 Fr en 1966
- 12.971.000 Fr en 1967 (5 mois)

soit - 97.700.000 Fr en deux ans et demi ce qui correspond approximativement à 10 % de revenu monétaire du centre.

IIº/- EMPLOIS A L'EXTERIEUR DU CENTRE

1 - Achats du commerce, du transport et de l'artisanat:

L'étude de ces secteurs nous permet de calculer le montant de leurs achats à l'extérieur pour leur équipement et pour leur approvisionnement. Nous mettons en évidence les différents pôles d'attraction en faisant préciser le lieu où a été effectuée la dépense. En effet, selon la situation géographique et le degré de développement du centre il peut s'approvisionner soit directement à Abidjan ou Bouaké soit dans un autre centre secondaire. Certains tabliers de Tiébissou font, par exemple, leurs achats à Yamoussoukro.

2 - Les transferts réalisés par la poste:

Nous relevons annuellement le montant des caisses d'épargne. Ces sorties sont relativement faibles, par contre pour les centres d'immigration récentes les transferts des immigrants à leur famille peuvent être importants. Nous relevons ces transferts en tenant compte de la profession de l'expéditeur, peut-être,pourrons nous ainsi saisir une partie des rapatriements de bénéfice des commerçants.

C/- PRESENTATION DES RESULTATS

Les emplois et les ressources du centre étant déterminés de la manière exposée ci-dessus nous présenterons les résultats selon le tableau nº 5 .

Tableau nº 5 " RESSOURCES - EMPLOIS "

ANNEE		RESSOURCES				EMPLOIS DANS LE CENTRE				EMPLOIS EXTERNES		
CENTRE		Product. brute zone rurale	Produc. brute du centre	Transf. de l'extér.	Total ressources	CONSOMMATION		EQUIPEMT.	Total des emplois dans le centre	Achat Admi.	Achat 2 et 3	Transferts
						Admi.	Ménages 1/2/3	Adm. Men. Entr.				
Secteur Primaire	Agri. viv											
	Agri. ind et expot.											
Secteur Secondaire	Entrepr.											
	Tradition											
	Rép. auto											
	Bâtiment											
	Autres											
Secteur Tertiaire	Adminis.											
	Commerce											
	Transport											
	Loyers											
	Autres Sc.											

2ème PARTIE

MECANISMES ET FACTEURS DE LA CROISSANCE

Le fait de disposer de résultats relatifs à plusieurs centres nous permet de faire une analyse dans l'espace, tandis que les données sur l'évolution des centres nous permettra de faire une analyse dans le temps..

En fonction des données que nous aurons pu obtenir nous fixerons une année de base (période A) ou si possible la moyenne de plusieurs années. La comparaison des coefficients obtenus avec ceux de la période actuelle (période B) nous donnera différents taux de croissance.

Iº/- EVOLUTION DE LA STRUCTURE ECONOMIQUE DES CENTRES

1 - Evolution de la répartition sectorielle de l'emploi et de la production

La répartition entre les secteurs primaire, secondaire et tertiaire est un indice de l'état de développement d'un centre.

Pour chaque centre nous chercherons à établir le tableau suivant :

Tableau nº 6

REPARTITION SECTORIELLE

Centre :

SECTEUR	POPULATION ACTIVE					PRODUCTION INTERIEURE BRUTE (1)				
	PERIODE A		PERIODE B		Taux accrois	PERIODE A		PERIODE B		Taux accrois.
	Nbre	%	Nbre	%		(1.000)	%	(1000)	%	
SECTEUR PRIMAIRE										
SECTEUR SECONDAIRE										
SECTEUR TERTIAIRE										
TOTAL										

(1) "Production intérieure brute" du centre = Valeur de la production agricole au prix d'achat + Valeur ajoutée par le commerce, l'artisanat, le transport et les services.

2 - Etablissement de coefficients techniques

La recherche de relations quantitatives entre le revenu de l'ensemble zone-centre et le niveau des activités secondaires et tertiaires induites peut être envisagée dans la mesure où le nombre des observations est suffisant. Sans prétendre parvenir à l'élaboration de modèles de croissance, on peut tout au moins rechercher l'établissement de coefficients techniques dont la connaissance sera d'une utilité certaine pour l'élaboration des programmes. C'est à cet objectif que répond le Tableau nº 5 (1).

IIº/- MISE EN EVIDENCE DES FACTEURS DE LA CROISSANCE

1 - Relations entre la croissance démographique et les activités économiques.

Nous classerons nos centres en trois groupes en fonction du taux de croissance de la population. Puis nous rechercherons les relations qui peuvent exister entre l'accroissement de la population et différents agregats. Ces relations peuvent être déterminées à partir du Tableau suivant: (Tableau nº 7).

---

(1) cf. Infra,

Tableau nº 7

RELATIONS ENTRE LE TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION ET DIFFERENTS AGREGATS

Taux croissance population	CENTRE	Δ Prod. Agricole	Δ C.A. Commerce	Δ C.A. Artisanat	Δ Dép. Adminis.	Δ Invest. privés	
$0 < \Delta P < 5$	A						
	B						
	C						
	D						
$5 < \Delta P < 10$	E						
	F						
	G						
	H						
$\Delta P > 10$	I						
	J						
	K						
	L						

2 - Importance relative des différents facteurs

Les tableaux nº 6 et 7 nous permettront de répondre au moins partiellement aux questions suivantes:

- la croissance du centre est elle totalement induite par les activités primaires de la zone ?

- dans quelle mesure la vie du centre est-elle tributaire des dépenses de l'administration centrale ou d'autres transferts?

- quelles sont les activités économiques directement liées à l'existence du centre ?

- quelle est l'influence des dépenses d'habitat sur l'activité économique ?

- la situation sur un grand axe de communication ou sur une zone de contact forêt-savane est-elle déterminante ?

IIIº/- MISE EN EVIDENCE DES MECANISMES DE LA CROISSANCE

Pour pouvoir dégager une thérapeutique de la croissance adaptée aux structures économiques et sociales du centre, il est nécessaire de connaître les mécanismes de cette croissance, c'est à dire les effets induits que telle ou telle politique pourrait exercer sur les activités du centre.

1 - Effets induits par les services administratifs

Nous attacherons une importance particulière à l'étude de ces effets, notre principale préoccupation étant, comme nous l'avons dit, de contribuer à la structuration et à l'équipement des centres semi-urbains.

Dans le passé les centres urbains et semi-urbains se développaient parallèlement avec leur statut politique surtout administratif au regard de la pénétration de la colonie. Ainsi, c'est pour surveiller le Canton Nanafoué que fut créé en 1902 le poste de Tiébissou qui devint le chef lieu d'une subdivision adminis-

trative. Béoumi était le chef lieu d'une vaste subdivision administrative qui regroupait les sous-préfectures actuelles de Sakassou et de Botro.

Les anciens centres urbains et semi-urbains étaient assez bien alignés le long de la route principale et des axes secondaires, mais ils étaient mal répartis par rapport à l'ouverture des villages de l'intérieur.

En 1961, a été réalisé un nouveau découpage administratif avec l'implantation de nouvelles sous-préfectures vers l'intérieur des campagnes. Tel est le cas des sous-préfectures de Sakassou, Botro, Brobo, Daoukro, Arrah que nous devons étudier.

Ce nouveau réseau a-t-il permis de multiplier les centres semi-urbains de la région ?

a)- Les services administratifs et les mouvements migratoires

L'administration exerce un effet sur les mouvements migratoires de la façon suivante :

- par le pouvoir d'accueil des fonctionnaires.
Les fonctionnaires ont une charge souvent importante. A Tiébissou, sur la base de l'habitat nous avons relevé 708 personnes à la charge de 72 fonctionnaires et assimilés, soit environ 10 personnes par fonctionnaire.

- les revenus relativement élevés des membres de l'administration et du service de la coopération permettant de créer des emplois dans le tertiaire: boys, gardiens en particulier.

- l'obligation faite aux commerçants et aux traitants de résider dans la sous-préfecture contraint certains à venir s'installer dans le centre. A Tiébissou nous avons compté huit commerçants de Bouaké, Yamoussoukro et Abidjan qui ont construit pour avoir le droit d'y faire du commerce.

Nous mesurons l'importance des dépenses administratives, équipement, fonctionnement et salaires en calculant la part qu'elles représentent dans le chiffre d'affaire du commerce, de l'artisanat et des services. A Tiébissou, cette part est actuellement inférieure à 10%. Cette influence n'est donc pas primordiale. Cependant, en 1956-59 pour un chiffre d'affairedu commerce trois fois moindre, l'administration dépensait trois fois plus qu'actuellement. Ce fut la période des dépenses administratives: écoles, hôpitaux, logements. D'autre part, les dépenses administratives ne sont pas soumises aux fluctuations des productions de la zone rurale. Elles élèvent donc le seuil de rentabilité du commerce.

b)- Les services administratifs amplifient les relations avec la zone de production.

Nous avons vu que la création d'une sous-préfecture constitue un lieu de passage obligé pour les produits de la traite.

Nous avons vu, par ailleurs que la création d'une école ou d'un service de santé crée une nouvelle zone d'attraction pour le centre, source de revenus monétaires.

Les services de l'administration générale attirent aussi une grande partie de la population de la sous-préfecture: état civil, jugement supplétif, etc... C'est ainsi qu'à Sakassou nous avons compté en moyenne 524 personnes de passage pour ces motifs le samedi et 250 le lundi.

c)- Les services administratifs peuvent amplifier les relations avec l'extérieur.

- La création d'une poste accroit les flux monétaires entre la zone et l'extérieur.

- La création d'une nouvelle route ou l'amélioration de l'état d'une route peuvent modifier les différents circuits économiques.

- L'électrification ou l'installation d'eau courante peuvent contribuer à l'industrialisation du centre.

2 - Effets induits par la construction

Au moment où la Côte d'Ivoire se lance dans une politique de construction "en dur" il serait intéressant de juger ses effets sur l'activité du centre pour déterminer dans quelle mesure cette politique peut constituer un facteur de croissance.

Pour mesurer les effets induits sur l'activité du centre nous avons pris le devis moyen d'une maison moderne à Tiébissou et nous avons ventilé les dépenses en fonction du lieu d'achat.

En ce qui concerne les matériaux de construction nous avons consulté les compagnies commerciales pour obtenir le prix d'achat des produits à Abidjan et le coût du transport.

Nous obtenons alors le tableau nº 8.

Nous voyons que, si les activités de transport sont effectuées par le centre, ce qui n'est pas toujours le cas, c'est environ 29% de la valeur des matériaux qui procure un revenu au centre, les deux tiers allant au transport. Nous n'avons pas pu tenir compte de la valeur ajoutée par le transport du bois celui-ci étant fonction du lieu d'achat qui est variable.

Tableau nº 8

REPARTITION DES DEPENSES D'HABITAT

MATERIAUX	Coût	V.A. CENTRE				V.A.Centre
		Commerce	Transport	M.O.	Total	Coût %
Ciment	100.000	8.000	28.000			
Tôles, ferrures	85.000	6.100	16.500			
Bois, chevrons	80.000	12.000				
"Clostrats"	10.000	1.500	1.000			
Pierres	5.000		5.000			
Sable	8.000		8.000			
Gravier	2.000		2.000			
Peinture	10.000	1.500				
Eau	5.000					
TOTAL	305.000	29.100	60.500		89.600	29 %
Main d'oeuvre						
Briquetier	12.500			12.500		
Maçon	35.000			35.000		
Menuisier	20.000			20.000		
Peintre	10.000			10.000		
Manoeuvre	20.000			20.000		
Extraction	24.000			24.000		
TOTAL M.O.	121.500			121.500	121.500	100 %
TOTAL GENERAL	426.500				211.100	50 %

La construction a un effet d'attraction important sur les artisans. A Tiébissou ils étaient une cinquantaine environ à venir des villages de la sous-préfecture ou des sous-préfectures voisines. Cependant au moment de l'enquête nous avons recensés de nombreux artisans qui s'apprêtaient à quitter le centre. L'afflux de main d'oeuvre a été important en 1965 et 1966. La réduction des occasions d'investissement a été accentuée par la mauvaise traite de cette année. Les artisans n'ayant pas eu le temps de réaliser des attaches avec le centre s'empressent de partir avec les revenus épargnés. Le phénomène ne sera-t-il pas différent dans un centre où la politique d'habitat aurait été plus étalée ? Dans ce cas on pourrait en outre prévoir la demande des différents biens et services. En fonction des besoins on envisagerait le développement de certains secteurs et la rentabilité de certaines opérations.

3 - Effets de la croissance de la zone rurale sur l'activité du centre

La croissance la zone rurale a-t-elle entraîné la modification des structures de consommation et des structures de production ? Ces modifications ont-elles eu des effets positifs sur la croissance de l'économie locale ? Ont-elles multiplier les relations réciproques du centre avec l'extérieur?

a)- Effets sur le secteur tertiaire

Nous rechercherons quels sont les effets des variations de la production agricole sur la population active employée dans le commerce et sur l'évolution de son chiffre.

En effet, il n'y a pas forcément correlation entre la population active employée dans le secteur tertiaire et son chiffre d'affaire.

Il est intéressant de noter que Monsieur SCHWARTZ a trouvé 23,3% de la population active du centre de Toulépleu classée dans le commerce avec un chiffre d'affaire global inférieur à 100 millions. A Béoumi il semble que nous allons trouver une population employée dans le commerce relativement supérieure à celle de Tiébissou avec un chiffre d'affaire relativement inférieur.

Les effets sur les revenus des centres seront différents selon les cas :

- A Tiébissou les commerçants européens et libanais font les deux tiers du commerce. Une grande partie des commerçants africains sont d'origine étrangère d'implantation récente. Leur principal souci ne sera-t-il pas de rapatrier le maximum de bénéfices sans rechercher à investir dans le centre ?

- A Béoumi les commerçants africains paraissent réaliser la grande partie des ventes du commerce. Ils sont généralement d'implantation ancienne. L'étude des novateurs semble indiquer que leur comportement est totalement différent.

b)- Effets sur le secteur secondaire

La plus grosse partie des ventes du commerce consiste en produits importés. Ces produits peuvent concurrencer les produits de l'agriculture et de l'artisanat local . Par exemple les prix des chemises et des pantalons vendus par Chaîne Avion sont imbattables par l'artisanat local.

Par contre, les vertes de produits importés créent des besoins qui sont un facteur de commercialisation des produits agricoles. Ces biens importés vont entraîner des activités induites: réparateurs automobiles, cycles, T.S.F., montres.

Cette création induite n'a pas toujours lieu dans le centre. Ainsi à Béoumi, on constate que l'administration comme la majorité des particuliers font réparer leurs véhicules à Bouaké. Ce phénomène semble être imputable au manque de compétences techniques des artisans et à la faiblesse de leur équipement. Cette faiblesse n'est-elle pas attribuable aux structures sociales qui ne permettent pas l'accumulation du capital, tout accroissement des revenus entraînant des charges familiales supplémentaires ? Cette hypothèse sera mise en évidence en comparant le comportement d'artisans d'origine ethnique différente, donc non soumis aux mêmes contraintes.

3ème PARTIE

RECHERCHE DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

L'objectif poursuivi par l'étude des centres semi-urbains est avant tout la recherche des interventions possibles. Dans la phase actuelle où nous ne disposons d'information que pour trois centres, il ne peut être question de choix de localisation. Cependant, pour chaque centre étudié on sélectionnera des interventions selon quatre directions principales.

Iº/- Premières transformations et conditionnement de la production primaire

Il s'agit d'évaluer en volume et en valeur les différentes productions soumises à l'attraction commerciale du centre afin de déterminer, pour chacune des principales productions primaires, si les seuils techniques à partir desquels des unités de transformation peuvent être implantées sont atteints.

On citera à titre d'exemple les opérations suivantes:

- les installations de tri et de conditionnement de café
- les rizeries
- les maïseries
- les centres d'egrenage du coton
- les huileries semi-artisanales.

Pour chacune des opérations proposées une fiche sera établie suivant un modèle normalisé comportant en outre des indications relatives, d'une part, à l'environnement économique du projet: ressources en eau, électricité, ateliers de mécanique générale.., et d'autre part, type d'organisation en place: quel est le système de collecte des produits de l'agriculture, quels en sont les principaux animateurs, enfin quels sont les projets et les prévisions en matière de production primaire et quels en sont les promoteurs! motor-agri, génie rural, service civique, C.F.D.T., S.A.T.M.A.C.I. ...

IIº/- Etude du marché des principaux biens et services susceptibles d'être produits dans le centre

Une première approche du problème nous est fournie de manière relativement satisfaisante par l'analyse des dépenses d'équipement et de fonctionnement des services et des administrations: administration générale, hôpitaux, dispensaires, collèges, internats... L'analyse des documents comptables de ces différentes institutions permet d'évaluer par type de biens et services :

- le montant annuel des dépenses
- le lieu où ces dépenses sont effectuées.

Le sous-équipement d'un centre se traduit toujours par l'achat de biens et services dans un centre voisin ou parfois même très éloigné. En fondant des propositions d'intervention sur ce type d'information on est assuré de la stabilité et de la solvabilité de la demande. Par ailleurs, la possibilité d'établissement de contrats entre administrations ou collectivités locales et producteurs constitue une garantie supplémentaire.

A titre d'exemple, on citera le cas d'un centre où il n'existe pas d'atelier de réparation automobile, alors que les dépenses de l'administration de ce centre consacrées au réparations de véhicules permettraient à elles seules de faire fonctionner un atelier doté d'un équipement complet. A cela, viendrait s'ajouter l'entretien et les réparations d'une partie de la clientèle privée qui est à l'heure actuelle dans l'obligation de confier ce type de travaux à des ateliers situés à 62 kms du centre en question.

En procédant de la sorte il est possible de calculer le chiffre d'affaire potentiel minimul d'activités semi-artisanales ou artisanales et d'effectuer un premier choix parmi les opérations pour lesquelles la demande potentielle est la plus forte et les conditions générales sont les plus favorables.

IIIº/- Analyse des équipements collectifs et infrastructures : Hiérarchisation des besoins

Il serait de peu d'utilité d'établir la liste des équipements collectifs ou des infrastructures dont le centre souhaiterait être doté. On aboutirait en effet à une liste identique pour presque tous les centres : adduction d'eau, électrification, bitumage des rues, dispensaire... On s'efforcera, par contre, de hiérarchiser ces besoins.

On distinguera en premier lieu les infrastructures économiques dont l'existence conditionne la réalisation des projets de type I et II. On accordera à ces infrastructures une priorité proportionnelle aux possibilités de réalisation de ces deux types de projets.

En ce qui concerne les infrastructures de caractère social, on se fondra d'une part, sur les besoins exprimés, tels qu'ils ressortent des enquêtes particulières, et d'autre part, on selectionnera les équipements pour lesquels on a constaté que les effets étaient les plus favorables, soit que ces équipements aient des effets induits sur certaines activités, soit encore que ceux-ci contribuent à fixer une partie de la population - cas de certains équipements culturels et leur influence sur les jeunes scolarisés.

IVº/- Bilan main d'oeuvre

Le but de ce bilan est d'effectuer un rapprochement entre le potentiel de production des enseignements primaire, secondaire, et technique, d'une part, et les offres d'emplois actuelles ou potentielles du centre et de la zone. Il permettra d'évaluer les déséquilibres quantitatifs et qualitatifs. Sans rechercher à réaliser un équilibre de l'emploi et une adéquation rigoureuse entre la formation et les possibilités d 'emploi, au niveau d'un centre; il sera cependant très révélateur d'établir sur un ensemble de centres un tableau ressources-emplois. Il ne fait pas de doute que dans l'état actuel des choses le type de forma-

tion donnée aux jeunes ne correspond guère aux possibilités d'emploi sur place. Bien au contraire, le type de formation offerte aux jeunes des centres semi-urbains risque d'accélérer leur départ.

Rechercher les orientations possibles et tenter de chiffrer les besoins suivant les types de qualification, tel sera l'objectif de ce bilan main-d'oeuvre.

Dans l'état actuel de notre recherche il ne peut être question d'établir un choix entre les centres. Cependant cette étude devrait nous conduire à la découverte de zones privilégiées où la réalisation de certaines opérations et la création d'infrastructures peuvent créer des foyers de développement. Ces zones seront par exemple des zones complémentaires au point de vue agricole. Le développement de leur potentiel agricole permettant de dépasser le seuil à partir duquel l'installation d'une industrie de transformation des produits agricoles devient rentable.

Notre objectif final sera donc d'amorcer un processus cumulatif à partir du choix de certains centres ayant la possibilité d'opérer le maximum d'effets de diffusion. La transformation de ce centre devra entraîner une amplification de ses relations avec sa zone d'une part, et avec le reste de l'économie régionale d'autre part.

*

* *

A N N E X E

ENTRETIEN DE L'INFORMATION

Notre action devant avoir un terme relativement proche nous avons pensé qu'il pourrait être utile de mettre au point une méthode permettant de fournir une information permanente. Au point de vue démographique, par exemple, nous avons constaté que l'Administration éprouve des difficultés pour procéder à des recensements exhaustifs réguliers. Cette méthode présente l'avantage de fournir un grand nombre de renseignements précis, c'est la raison pour laquelle nous l'employons. Cependant elle est difficilement généralisable du fait qu'elle est coûteuse et qu'elle demande un personnel qualifié nombreux.

En éliminant ces défauts, un recensement par sondage ne serait-il pas susceptible d'être généralisé ? Pour cela il faudrait qu'avec un échantillon relativement faible on ait un risque d'erreur acceptable. Nous avons profité de la collaboration d'un Statisticien pour faire déterminer l'échantillon et le risque d'erreur à partir du recensement de Sakassou .

1 - Recensement de SAKASSOU

Le recensement exhaustif nous a donné 2.420 habitants répartis comme suit : (Tableau ci-contre)

Nbre d'hab. par cour	Nbre de cours	Nbre d'hab. par cour (suite)	Nbre de cours
1	15	19	1
2	27	20	1
3	45	21	1
4	46	22	1
5	40	23	2
6	35	24	3
7	19	25	0
8	24	26	1
9	16	27	0
10	16	28	0
11	14	29	1
12	7	30	0
13	11	21	1
14	4	32	0
15	4	33	1
16	4	34	0
17	3	35	1
18	1	36 et suite	0

Ce qui donne une moyenne de 7,01 habitants par unité familiale et un écart type $-\sigma$ de 5,3.

2 - Estimation de la population

Soit pi les fréquences obtenues ci-dessus, inconnues au moment de l'estimation. Comme estimateur nous prendrons celui du maximum de vraisemblance $pi = \frac{ni}{n}$ (n i nombre d'habitants d'une cour de i personne dans l'échantillon, n taille de l'échantillon).

La région critique sur le rapport des vraisemblances est:

$$\prod \left(\frac{pi \quad n}{ni} \right) \quad ni = \lambda$$

$-2 \log.$ suit assymptotèquement un X^2 à k (1 dº de liberté.
La région critique sera :

$$-2 \sum ni \quad \text{Log.} \left(\frac{p \; i \; n}{n \; i} \right) > X^2 \alpha \; (k)$$

si = 5% K-1 = 31 - 1 = 34

$X^2 \alpha \; (k) = 50$

Prenons un échantillon de 50 unités, sur les 345 cours composant Sakassou, prélevé avec remise et au hasard.
On a trouvé la répartition suivante :

1	habitant	par cour :	1
2	"	"	4
3	"	"	2
3	"	"	2
4	"	"	6
5	"	"	5
6	"	"	6
7	"	"	4
8	"	"	7
9	"	"	5
10	"	"	0
11	"	"	2
12	"	"	6
13	"	"	1
14	"	"	1
15 +	"	"	0

Soit 50 cours pour 350 personnes. Moyenne E (x) = 7,00
écart type σ (X) = 10,7

Faisons l'hypothèse que les N - n = 345 - 50 = 295 cours restantes suivent la même loi que l'échantillon (voir région critique):

Comme : $\dfrac{\sum Xi - (N - n)\ E\ (X)}{\sigma\sqrt{N - n}}$

suit assymptotèquement N (0,1) i = 1 à N - n

$$(N - n)\ E\ X\ ) - u_{\alpha}\sigma\sqrt{N-n} < \sum Xi < (N-n)\ E\ (X) + n_{\alpha}\sigma\sqrt{N-n}$$

à 95% de chance si :

α = 5%

u_{α} = 2

soit $\sum Xi < 295 \times 7 + 2 \times 10,7 \times \sqrt{295}$

$2.065 - 370\ hb < \sum Xi < 2.065 + 370\ hb$

La population totale sera donc :

$\sum Xi + 350 = 2.415$ à 370 hb près.

Ce calcul permet de montrer que l'écart type étant de l'ordre de 5 à 10 au pire l'erreur sera de l'ordre de $20\sqrt{N-n}$ au pire $20\sqrt{N}$. N'étant le nombre total de cours, si N = 2.000 pour une ville de 7.000 habitants on trouvera au pire une erreur de : $20\sqrt{2.000} = 200 \times 4 = 800$ habitants.

Etant donné que les populations sont sous-estimées on pourra se fixer un intervalle de population :

$$\left[(N - n)\ E\ (X),\ (N-n)\ E\ (X) + u_{\alpha}\sigma\sqrt{N - n}\right]$$

Si l'on veut améliorer la précision des résultats on pourra procéder à un sondage par strates. Si pour les centres étudiés, il se vérifie, comme c'est le cas pour Tiébissou, que le nombre de personnes par ménages est fonction de la profession et de l'ethnie du chef de ménage, on pourr a choisir ces deux critères pour élaborer notre base de sondage.

REFLEXIONS SUR L'ETUDE SOCIOLOGIQUE DES CENTRES SEMI-URBAINS DE LA COTE D'IVOIRE

Par Mr. SOULEZ
Agrégé de l'Université

INTRODUCTION

Il convient tout d'abord de définir l'optique dans laquelle se placera cette étude sociologique et d'examiner les contraintes d'ordre matériel qui pèsent sur elle. Le but final de cette recherche étant d'ordre pratique (comment développer les centres semi-urbains ?) il faut donc éviter une description purement monographique des centres étudiés. La monographie présente, en effet, l'inconvénient d'être en général trop statique. Or ce dont on a besoin pour répondre à la question posée c'est d'une étude dynamique des mécanismes actuels et possibles de la croissance des centres semi-urbains. La monographie présente encore l'inconvénient d'assujettir le sociologue à une étude fine et détaillée des relations sociales, ce qui est hors de question ici. D'abord à cause du temps imparti à l'étude des centres et ensuite parce que cela ne permettrait guère de répondre à la question posée. Il faut à partir d'une étude comparée de plusieurs centres semi-urbains dégager des structures typiques communes à tous les centres - c'est à dire que cette étude vise à la généralisation. A son terme il devrait être possible de dégager un "type idéal" ou une série de "types idéaux" qui permettraient de comparer entre eux les centres effectivement existants. Dans cette perspective il convient donc de définir une série de critères facilement repérables permettant de différencier les centres semi-urbains d'un gros village ou d'un groupe de villages agglomérés.

Nous rechercherons donc ce qui est spécifique aux centres semi-urbains. Cela suppose que nous puissons comparer systématiquement les centres avec les villages, ce qui implique que l'on connaisse d'abord les villages eux-mêmes. C'est bien là une des difficultés de cette étude. Si pour les Baoulé nous pouvons nous appuyer sur les travaux de Mr P. ETIENNE de l'ORSTOM, en ce qui concerne les populations "nordiques" (Malinkés, Sénoufos, Nigériens, Mossis etc...) on est gêné par l'absence de travaux publiés à ce jour sur les ethnies en question.

Une dernière remarque enfin concernant le rythme des travaux sur le terrain. L'enquête démographique peut être menée en 15 jours ou 3 semaines selon la taille du centre considéré, l'enquête économique en un mois environ, on voit mal par contre comment on pourrait mener une enquête sociologique en moins de 3 mois. C'est dire qu'il y a nécessairement un grand décalage entre cadence des travaux des différents spécialistes engagés dans cette étude des centres semi-urbains. Il parait impossible d'étudier sociologiquement 12 centres en 12 mois. Il y a deux solutions: ou bien augmenter le nombre de sociologues ou diminuer le nombre de centres étudiés. N'étudier que 4 centres dans une année parait trop peu. En étudier 12 représenterait sans doute que peu d'intérêt, car les structures sociales des centres situés dans une même région (exemple Béoumi, Sakassou, Botro) doivent beaucoup se ressembler. Un chiffre de 6 ou 7 centres parait le plus intéressant, auquel cas il faudrait envoyer sur le terrain une équipe de 2 à 3 sociologues.

Dans le premier point de ce rapport nous présenterons le premier plan de travail élaboré au début de l'enquête sur le terrain. Dans une deuxième partie, et une troisième partie, nous ferons le bilan et exposerons les thèmes de recherches actuellement retenus.

Iº/- PREMIER PLAN DE TRAVAIL

On pourrait centrer l'analyse de l'évolution sociale du centre sur quelques thèmes:

1 - L'évolution de la structure familiale.

La hiérarchie traditionnelle de l'autorité dans le "lignage" se maintient-elle ? On pourra tirer des informations utiles sur ce point de l'étude de l'habitat. L'autorité administrative ordonnant le remplacement des cases traditionnelles par des maisons en dur, il sera très intéressant d'étudier sur quel modèle sont construites les nouvelles habitations. Si elles sont disposées en "rectangle" comme auparavant, c'est le signe que peu de choses ont changé. D'autre part; lié à l'évolution de l'habitat se pose le problème du repas collectif. Si les "ménages" prennent leurs repas séparement et chacun pour leur compte, c'est le signe d'une transformation profonde des rapports d'autorité, d'un rétrécissement de l'unité familiale et par conséquent d'une plus grande autonomie au moins formelle, du ménage.

2 - L'évolution des rapports sociaux

a) Y-a-t-il une transformation des rapports sociaux, par exemple: rétrécissement de l'unité familiale et élargissement du réseau de relations: intervention de groupements dépassant le cadre de la famille étendue (associations politiques, religieuses, économiques, culturelles, mouvements de jeunes); rapport avec l'administration ?

b) Cette transformation des rapports permet-elle d'expliquer l'attraction que le centre exerce sur certaines catégories de personnes ?

3 - Directement lié au point précédent se pose le problème de l'accueil des étrangers. Là encore l'étude de l'habitat fournira des indications précieuses. En particulier l'existence de quartiers ethniques juxtaposés sera le signe d'une non-fusion des différentes ethnies dans le centre. L'étude des mariages inter-ethniques fournira aussi des indications précieuses. Il conviendra également d'étudier l'évolution sociale propre des ethnies étrangères à la même zone rurale du centre. Est-elle identique à celle de l'ethnie d'origine ?

4 - Existe-t-il un seuil dépendant soit de la taille du centre, soit du niveau d'équipement à partir duquel il y a transformation significative des rapports sociaux ?

5 - Dans quelle mesure les représentations concernant la ville et les possibilités qu'elle offre, coincident-elles avec des données objectives ? Ainsi un centre peut exercer un attrait même si les possibilités d'emploi sont restreintes car il répond par ailleurs à certaines aspirations sociales et il en assure les conditions (auquel cas il est vraisemblable que les nouveaux arrivants n'y séjournent pas longtemps).

6 - Le centre est-il une étape dans l'exode rural vers Abidjan et Bouaké ? Les habitants originaires du centre émigrent-ils eux-mêmes vers Abidjan (lesquels ? exemple: jeunes scolarisés) et pourquoi ?

IIº/- BILAN

Dans ce bilan nous allons reprendre les questions une à une pour déterminer si l'on peut y répondre et si les critères proposés sont valables.

Les deux critères de l'habitat et du repas commun sont confirmés en ce qui concerne la première question. Plus particu-

lèrement le second qui est la façon la plus commode de savoir qui détient l'autorité familiale. La règle générale chez les Nordiques, par exemple, est que le chef de famille prend à ses frais la nourriture des habitants de sa cour, mais en revanche exige d'eux de multiples services économiques. Chez les Baoulé les cas sont plus divers.

La question 2 a) reste partiellement en suspens, faute de critère facilement repérable permettant d'y répondre. Les associations politiques et religieuses sont facilement repérables. Souvent les associations culturelles et les mouvements de jeunes organisés officiellement sont inexistants. Quant aux associations économiques, en dehors du syndicat des trnasporteurs et des sociétés semi-publiques (C.F.D.T., S.A.T.M.A.C.I., etc...), leur découverte dépend du hasard des entretiens et de la bonne volonté des interlocuteurs africains...

La question 2 b) reste totalement en suspens, car l'enquête démographique ne donne que des résultats approximatifs concernant les motifs d'arrivée dans le centre. D'autre part, et c'est un point très important, il faudrait pouvoir interroger les villageois des environs, ce qui est impossible à un sociologue seul, vu les délais impartis. Nous retrouverons d'ailleurs ce problème à propos de la question 5, qui recoupe partiellement la question 2b).

Le critère de l'habitat en ce qui concerne la question 3 est peu satisfaisant. La répartition des ethnies se fait un peu au hasard dans la ville, cette dispersion étant encore augmentée par le nouveau lotissement qui a fait éclater certains noyaux ethniques. Mais cette dispersion ne signifie nullement qu'il y ait fusion totale des ethnies. La notion de quartier est moins une notion géographique qu'une notion sociologique. Chaque quartier a des responsables traditionnels et politiques dont la compétence est nettement délimitée. Aucun responsable ne s'avanturera à donner des ordres ou des conseils à ceux qui relèvent pas de son ethnie. Le seul point sur lequel le critère de l'habitat

apporte une indication nette, en ce qui concerne Béoumi du moins, c'est la coupure géographique qui est aussi une réalité sociologique entre "Nordiques" et Baoulé. Le critère des mariages inter-ethniques, lui, par contre, est hautement significatif et l'on aura des informations très précises à ce sujet par le dépouillement du recensement démographique.

Il est impossible de répondre maintenant à la question 4. Il faudra faire la synthèse des travaux sur plusieurs centres.

On pourrait repondre à la 5ème question par un sondage d'opinion qui devrait être confié à un psycho-sociologue de métier qui interrogerait les habitants du centre et ceux des villages des environs pour arriver à déterminer on se représente en ville, comment on situe le centre semi-urbain par rapport aux grandes villes (Abidjan, Bouaké) ou aux villages.

Quant à la 6ème question on pourrait y répondre dans le cadre du sondage précédemment proposé. Sans cela on est réduit à recueillir des renseignements au hasard des entretiens. L'étude des scolarisés est plus facile, car on peut intérroger les camarades et les professeurs de ceux qui sont partis. Nous nous efforcerons d'y répondre directement.

IIIº/- THEMES DE RECHERCHES ACTUELLEMENT RETENUS

Nous avions fondé une grande partie de nos espoirs sur l'étude de l'habitat. Ce thème demeure, mais d'autres sont apparus en cours d'étude qui paraissent au moins aussi importants. Actuellement nous acons centré notre étude sur 3 points: les novateurs économiques, l'habitat et la population scolaire.

1 - Le thème des novateurs fait partie d'un thème plus vaste dont n'avons pu aborder que cette partie. Il est intéressant de noter quels sont les nouveaux leaders qui peuvent apparaitre dans un centre: leaders politiques, économiques, religieux, intélectuels. On comprendra aisément que nous ne nous soyons pas

risqués à l'étude du premier type de leader. Les leaders religieux n'apporteraient que peu d'information en ce qui conerne la réponse à la question oposée par le Plan. Reste donc les leaders économiques et les "intéllectuels". On pourrait ranger sous le nom d'"intéllectuels" les instituteurs, directeurs d'établissement et tout ou partie des jeunes certifiés et des scolarisés du secondaire. Ceci mériterait une étude spécifique. Nous la tenterons en partie lors de l'étude du 3ème thème (population scolaire). Les intéllectuels par leur mode de vie exercent une influence très importante dans les centres et poussent à la "modernisation" de ces centres.

En ce qui concerne les leaders économiques (ceux que nous appelerons les "novateurs" dans le rapport), nous procéderons de la façon suivante. Nous avons eu d'abord de nombreux entretiens avec une vigtaine d'entre eux choisis dans divers métiers en vue d'établir une biographie. Toutes les biographies ont été rédigées suivant un plan type que nous donnons ci-dessous, plan type qui est en même temps le catalogue des renseignements que nous cherchons à recueillir.

PLAN DES BIOGRAPHIES DE NOVATEURS

a) Récit chronologique comprenant :

- au point de départ desdription de la situation sociale et économique des parents, des tuteurs éventuels et de la famille.
- la formation scolaire et professionnale
- la date de l'indépendance économique
- la date des mariages - ethnie de la femme - prix de la dot - profession des parents de la femme
- les changements de résidence et le motif
- les changements de situation
- les dates marquantes de la progression économique et la description des étape.

b) En quoi consiste l'innovation :

c) La formation d'un capital

- don, prêt et aide des parents;
- main-d'oeuvre familiale gratuite;
- crédit / prêt
- profession antérieure ayant permis l'accumulation du fond nécessaire.

d) Statut social actuel dans le centre

- association et rôle social
- rôle politique
- rôle professionnel ;
- intégration au milieu actuel.

e) Relations actuelles avec la famille

- charges familiales (en chiffrant si possible)
- responsabilités familiales.

f) Projet d'avenir

a) Pour lui :-objectifs
-calendrier
-moyen de financement

b) Pour les enfants: éducation des enfants et projets éventuels.

g) Commentaires.

A partir des biographies ainsi rédigées, nous avons l'intention de constituer une typologie des métiers et une typologie des novateurs en prenant pour critère la vitesse d'accumulation du capital. Nous donnons ici une ébauche de classification à titre provisoire :

a) métiers à formation de capital presque nulle (de 0 à 30.000 Fr/an):

- tailleur
- boucher
- manoeuvre agricole etc...

b) métiers à formation de capital lente mais assurée:

- planteur de coton
- gérant de commerce etc...

c) métiers à formation de capital rapide mais risquée: (100.000 à 1.000.000 Fr/an)

- ex.:transporteur

d) métiers à formation de capital rapide et assurée: (1100.000 à 1.000.000 Fr/an)

- planteur de café
- acheteur de produits etc...

e) métiers assurant des rentes stables (200.000 à .....)
ex : location de maisons

Cette classification statistique permettra en même temps de considérer dynamiquement la croissance des revenus d'un individu. Certains métiers pourront être considérés comme des étapes vers des métiers d'ordre supérieur, ce qui permettra de constituer des profils de réussite. Ainsi, par ex., un type de novateur ayant réussi se dégage nettement: ce serait un individu qui travaillerait 2 à 4 ans dans un métier de type b qui passerait après cette période dans un métier de type d et de là au bout d'une dizaine d'années dans un métier de type e . A l'inverse on pourrait établir des profils d'échecs. Un autre type se dégage de ce point de vue. Ce serait un individu ayant travaillé 2 à 4 ans dans un métier de type b, qui investirait dans le transport (c) et y perdrait tout son capital. De plus il convient de noter qu'un individu ayant accès aux métiers de type supérieur peu accroître ses revenus par personne interposée (frères, parents ou salariés) en leur confiant la gestion d'investissements d'ordre inférieur ou égaux: exemple: un propriétaire de maison confiant des camions à un frère, des plantations à un autre et un commerce à un salarié. Cette classification une fois établie

permettrait donc d'établir,de multiplier les combinaisons aboutissant à la création d'autant de types qu'il sera utile d'en distinguer.

Sociologiquement enfin ces biographies permettront de montrer pourquoi certaines ethnies sont favorisées dans l'accumulation du capital par rapport à d'autres. Ainsi, par exemple, il apparaît que les Nordiques font travailler "gratuitement" un certain nombre de parents, ce que peuvent beaucoup plus difficilement faire les Baoulé. Ce genre d'information pourrait d'ailleurs être confirmé par des indications tirées de l'étude de l'habitat: celui qui nourrit des membres de sa famille en reçoit des services économiques gratuits chez les "Nordiques", et n'en reçoit que fort peu chez les Baoulé.

2 - Nous avons déjà longuement parlé du <u>critère de l'habitat</u> et des informations sociologiques qu'on pouvait en tirer, nous n'y reviendrons pas. Nous avons établi le plan de plusieurs cours par ethnie en cherchant à faire préciser qui était chef de cour, s'il y avait des repas collectifs et comment fonctionnait cette institution.

3 - L'étude de ces deux premiers thèmes est quasiment achevée. Il reste le troisième, la <u>population scolaire</u> dont nous sommes en train de mettre au point les méthodes et que nous cpmmencerons après la rentrée scolaire.

Pourquoi ce troisième thème ?

a) numériquement les élèves représentent une partie très importante de la population d'un centre.

b) souvent ils ne sont pas originaires du centre, il est donc important de connaître les motifs de cette attraction scolaire.

c) Il est important de connaître les pourcentages respectifs de garçons et de filles scolarisés dans un centre.

d) les ethnies ne réagissent pas de la même façon devant l'école, il est important de savoir comment et pourquoi. On déterminera la répartition ethnique des élèves et on tirera des informations très intéressantes de la réussite aux examens par ethnie.

e) même remarque en ce qui concerne la profession des parents.